



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/191/Add.1/Corr.1  
8 janvier 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Soixante-neuvième session  
Genève, 6-8 février 2007  
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-NEUVIÈME SESSION**

Additif

Annotations à l'ordre du jour provisoire et calendrier proposé  
pour la soixante-neuvième session

Rectificatif

*Mercredi 7 février 2007 (matin)*

Page 15, point 15 b) de l'ordre du jour

Documents: lire comme suit:

*Documents:* ECE/TRANS/2007/L.1; ECE/TRANS/SC.3/172; TRANS/SC.3/2006/11  
et Add.1.

Page 15, point 15 b) de l'ordre du jour

Lire comme suit le paragraphe 71:

71. [A] Le Comité sera informé des principaux résultats de la Conférence paneuropéenne sur le transport par voie navigable (Bucarest, 13 et 14 septembre 2006). À cet égard, il souhaitera peut-être **prendre note** de la Déclaration adoptée par les ministres à Bucarest (ECE/TRANS/SC.3/2006/11) et **adopter** une résolution sur le suivi par la CEE de la Conférence ministérielle de Bucarest que le Président du Groupe de travail a présentée conformément aux instructions dudit Groupe (ECE/TRANS/SC.3/174, par. 14) et qui figure dans le document ECE/TRANS/2007/L.1.

-----